

**Dossier de demande de
subvention de
fonctionnement aux
Associations
Année : 2022**

**ANNEXE SPORTIVE
(COVID 19)**

A – EFFECTIFS (à remplir par l'ensemble des associations)

◆ **Merci de nous fournir un listing détaillé de vos licenciés pratiquants pour la saison 2020-2021**

LICENCIES PAR TRANCHE D'AGE	5-7 ans	7-12 ans	13 – 18 ans	18 – 25 ans	+ 25 ans
NOMBRE					

◆ **De la même façon, merci d'établir une liste pour vos licenciés, non pratiquants (dirigeants, entraîneurs).**

LA PARTIE CI-DESSOUS CONCERNE LES ASSOCIATIONS DE PLUS DE 100 LICENCIES

B - FORMATIONS

NOMBRE D'EDUCATEURS EN FORMATION POUR UN DIPLOME D'ETAT	
NOMBRE D'EDUCATEURS EN FORMATION POUR UN DIPLOME FEDERAL	
NOMBRE D'ADHERENTS EN FORMATION ARBITRAGE	

◆ **Merci de fournir les attestations de formation.**

C - ENCADREMENTS

NOMBRE D'HEURES D'ENCADREMENT SUR 1 SEMAINE DE REPRISE, HORS COVID POUR TOUS LES EDUCATEURS TITULAIRES D'UN BREVET D'ETAT OU D'UN BREVET PROFESSIONNEL DE LA DISCIPLINE PRATIQUEE	
NOMBRE D'HEURES SUR 1 SEMAINE DE REPRISE, HORS COVID D'ENCADREMENT POUR TOUS LES EDUCATEURS FEDERAUX	

◆ **Merci de joindre les diplômes d'éducateurs cités-ci-dessus et leur planning d'encadrement. LES HEURES D'ENCADREMENT NE SERONT PAS PRISES EN COMPTE DANS LE CALCUL DE LA SUBVENTION SI LES DIPLÔMES NE SONT PAS FOURNIS.**

D – MANIFESTATION

Présentation du budget prévisionnel de la manifestation

Ce budget doit être établi en prenant en compte l'ensemble des coûts directs et indirects et l'ensemble des ressources de l'association

- Présenter la manifestation en quelques lignes :

- Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, déplacements, salaires, etc...) :

- Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?

- Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :

- Règles de répartition des charges indirectes affectées à la manifestation subventionnée (exemple : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :

- Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation de la manifestation subventionnée¹ ?

- Autres observations sur le budget prévisionnel de la manifestation :

◆ **Le soutien financier de la manifestation fera l'objet d'une convention entre l'association et la Ville.**

¹ Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.

Présentation du budget prévisionnel de « la manifestation »

Le total des charges doit être égal au total des produits

Exercice 202

ou date de début :

et date de fin :

CHARGES	Montant ²	PRODUITS	Montant ³
I - Charges directes		I - Ressources directes	
60 – Achats		70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	
Prestations de services			
Achat de matières et fournitures		74 – Subventions d'exploitation (2)	
Autres fournitures		État (précisez les Ministères sollicités)	
61 - Services extérieurs		-	
Locations immobilières et mobilières		-	
Entretien et réparation		-	
Assurances		Région (s)	
Documentation		-	
Divers		-	
62 - Autres Services extérieurs		Département (s)	
Rémunération intermédiaires et honoraires		-	
Publicité, publication		Commune (s)	
Déplacements, missions		-Dreux	
Services bancaires, autres		-Autres Communes	
63 – Impôts et Taxes		Organismes bailleurs (à détailler)	
Impôts et taxes sur rémunération		-	
Autres impôts et Taxes		-	
64 - Charges de personnel		Fonds européens	
Rémunération des personnels		CNASEA (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres aides, dons ou subventions affectées	
Autres charges de personnel		-	
65 – Autres charges de gestion courante		75 – autres produits de gestion courante	
66 – Charges financières		76 – Produits financiers	
67 – Charges exceptionnelles		77 – Transfert de charges	
68 – Dotation aux amortissements		78 – Reports Ressources non utilisées d'opérations antérieures	
II- Charges indirectes		II- Ressources indirectes	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES⁴			
86 – Emploi des contributions volontaires en nature		87 – Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	

E – « PRATIQUE ELITE »

Présentation du budget prévisionnel de la pratique « élite »

Ce budget doit être établi en prenant en compte l'ensemble des coûts directs et indirects et l'ensemble des ressources liés à la « pratique élite »

- Nombre de personnes concernées par la pratique élite
- Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, déplacements, salaires, etc...) :
- Pratiques tarifaires appliquées (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :
- Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'activité « élite » (exemple : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :
- Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées au fonctionnement de la « pratique élite » ?
- Autres observations sur le budget prévisionnel de l'association :
- Présenter le Bilan financier de la saison écoulée de « la pratique élite »

◆ **Le soutien financier de la manifestation fera l'objet d'une convention entre l'association et la Ville.**

Présentation du budget prévisionnel de « la pratique élite »

Exercice 202

ou date de début :

et date de fin :

CHARGES	Montant ⁵	PRODUITS	Montant ⁶
I - Charges directes		I - Ressources directes	
60 – Achats		70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	
Prestations de services			
Achat de matières et fournitures		74 – Subventions d'exploitation (2)	
Autres fournitures		État (précisez les Ministères sollicités)	
61 - Services extérieurs		-	
Locations immobilières et mobilières		-	
Entretien et réparation		-	
Assurances		Région (s)	
Documentation		-	
Divers		-	
62 - Autres Services extérieurs		Département (s)	
Rémunération intermédiaires et honoraires		-	
Publicité, publication		Commune (s)	
Déplacements, missions		-Dreux	
Services bancaires, autres		-Autres Communes	
63 – Impôts et Taxes		Organismes bailleurs (à détailler)	
Impôts et taxes sur rémunération		-	
Autres impôts et Taxes		-	
64 - Charges de personnel		Fonds européens	
Rémunération des personnels		CNASEA (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres aides, dons ou subventions affectées	
Autres charges de personnel		-	
65 – Autres charges de gestion courante		75 – autres produits de gestion courante	
66 – Charges financières		76 – Produits financiers	
67 – Charges exceptionnelles		77 – Transfert de charges	
68 – Dotation aux amortissements		78 – Reports	
		Ressources non utilisées d'opérations antérieures	
II- Charges indirectes		II- Ressources indirectes	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES⁷			
86 – Emploi des contributions volontaires en nature		87 – Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	

**F – DIFFICULTES RENCONTREES LORS DE LA SAISON 2020-2021 EN RAISON DE LA CRISE
SANITAIRE**

VILLE DE DREUX

Service des Sports

ATTESTATION

(à faire remplir par le représentant départemental)

Je soussigné (e) *(Nom et qualité)*

.....
.....
.....

représentant la Fédération

certifie que le Club Drouais suivant :

Nom du Club :
Section (si nécessaire) :

a affilié *(nombre)* de licenciés à notre Fédération
au cours de la saison

Fait à

Le

Signature et cachet

ATTENTION : cette attestation devra obligatoirement être jointe au dossier de demande de subvention
de la Ville de DREUX